



Commission exécutive – MDPH

Extrait du Procès-verbal
de la séance du 07 janvier 2026

Réf rapport : 2026-01-02
N° délibération : 2026-01-02

Objet : appel à manifestation d'intérêt « Mesure 17 - Expérimentation de l'IA en MDPH » : acte de candidature

Présents :

Le Président de la Commission exécutive, représenté par Monsieur GABRIELI

Membres :

Membres représentant le Département :

Monsieur SUC-MELLA, Monsieur ARRIVILLAGA, Madame DORONIS, Madame PICHOUSTRE, Madame DELORT ;

Membres représentant les associations de personnes handicapées :

Madame MICHENEAU (AFTC), Madame CHARNAY (APEDYS), Madame DESCLINE (AFM), Madame GOURDRE (UDAF) ;

Membres représentant de l'Etat, les organismes locaux d'assurance maladie, et d'allocations familiales :

Madame VACHERET (DREETS), Madame CANITROT (ARS), Madame PAGEAUX (CPAM), Madame MOTTE (CAF) ;

La Commission exécutive de la Maison départementale des personnes handicapées,

Vu la loi du 7 août 2020 relative à la dette sociale et à l'autonomie d'une cinquième branche de sécurité sociale consacrée à l'autonomie des personnes âgées et des personnes et situation de handicap,

Vu le Tour de France des solutions engagé par le ministère délégué chargé de l'Autonomie et du Handicap, ayant abouti à 18 mesures publiées le 10 juillet 2025, dont la mesure 17 prévoyant d'expérimenter 2 cas d'usage de l'intelligence artificielle dans 10 MDPH,

Vu le cadre d'adhésion à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) - Mesure 17 – expérimentation de l'intelligence artificielle en MDPH de la CNSA,

Vu le rapport de Monsieur le Président de la Commission exécutive de la Maison Départementale des personnes handicapées,

Considérant que la MDPH de la Haute-Garonne propose sa candidature d'expérimentation répondant aux cas d'usage n° 2 « gestion documentaire intelligente » prévu dans l'objet de l'AMI.

DECIDE

Article unique : d'autoriser le Président de la Commission exécutive à signer l'ensemble des actes et documents afférents à cet appel à manifestation d'intérêt.

ADOpte

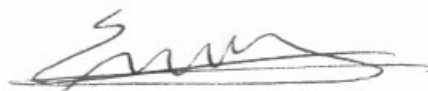
La présente délibération est adoptée

Vote

1 « Contre » : Gourdré

2 « Abstention » : Charnay, Descline

11 « Pour » : Gabrieli, Suc-Mella, Arrivillaga, Doronis, Pichoustre, Delort, Micheneau, Vacheret, Canitrot, Pageaux, Motte



Alain GABRIELI

Pour le Président

De la Commission exécutive,

et par délégation,

le Vice-président - Personnes âgées -

Personnes handicapées - Santé